

-----  
SEANCE DU 4 AVRIL 1965

OBJET :

**Agrandissement de l'aéro-  
drome - salaires de M. le  
Conservateur des  
Hypothèques de Saintes**

65033

Le quatre avril mil neuf cent soixante cinq, à dix heures  
, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de  
M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations  
faites le 31 mars 1965 .

Etaient présents: MM. de LIPKOWSKI , MATRAS , BISCAYE, BENDER,  
Melle FOUCHE ,MM. COLLE ,MOUCHOT, BOUCHET, NAULIN, BETOUS, BOUDEY,  
POUGET, BROTRÉAU , Mme BIDEAU,MM. STIPAL - OSQUIGUIL, REIX, DOMECCQ,  
BERLAND, TETARD, CAMBLONG, VULTAGGIO, PECHEVIS, NARTEAU, BUJARD,  
LANUSSE .

Représenté : Dr GACHET par M. le Député-Maire .

Les conseillers présents formant la majorité des membres  
en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code  
Municipal procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein  
du Conseil .

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné  
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Conservation des Hypothèques de Saintes a présenté  
un mémoire des salaires dus à Monsieur le Conservateur pour  
son intervention au sujet de l'acquisition par la Ville  
d'un terrain sis sur la commune de Médias et appartenant à  
Mme Jacqueline CARROUILLE, épouse LEBLONG.

Ce mémoire s'élève à la somme de 78,55 F.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :**

- de verser à la Conservation des Hypothèques de Saintes  
(Charente-Maritime) C.C.P. Bordeaux n° 6005.99 la somme  
de 78,55 F (soixante dix huit francs cinquante cinq cen-  
times).

- que cette somme sera mandatée chapitre 905, article 2 105  
du budget primitif 1965 "Transports et communications -  
Aérodrome".



**APPROUVÉ**

ROCHEFORT-MER, le - 9 AVR. 1965  
Le Sous-Préfet.

*[Signature]*

Fait et libéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme  
Pour le Député Maire,  
Adjoint Délégué,

